

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 01664

Numéro SIREN : 382 761 104

Nom ou dénomination : ORGEBUS

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2020 sous le numéro de dépôt 7149

Greffe du tribunal de commerce d'Evry



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 19/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/7149

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire
Démission de co-gérant
Nomination de co-gérant

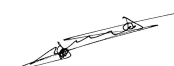
Déposant :

Nom/dénomination : ORGEBUS

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 382 761 104

N° gestion : 1991 B 01664



ORGEBUS

ociété à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
1 place Pierre Vennin – 91220 Brétigny sur Orge
382 761 104 RCS Evry

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 4 MARS 2020**

Copie certifiée conforme
Le Gérant



é à Responsabilité Limitée ORGEBUS, au capital de 7 500 euros, divisé en 500
une, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire sur convocation de la

EINE VAL DE MARNE, propriétaire de 250 parts, représentée par Monsieur
ant,

V ILE DE FRANCE, propriétaire de 250 parts, représentée par Monsieur Nicolas

500 parts,

présents ou représentés, l'Assemblée Générale Ordinaire est régulièrement
lement délibérer.

par Monsieur Pierre BONICEL

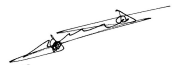
elle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

érance,
n co-gérant,
n co-gérant,
accomplissement des formalités.

ant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

e de convocation des associés et du commissaire aux comptes,
nce,
ons proposées à l'assemblée.

documents prescrits par l'article R 223-18 du Code de commerce, ont été
au commissaire aux comptes et tenus à leur disposition au siège social dans
t article.



emande lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la

année du rapport de la Gérance.

mission ouverte.

nt plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à

ciés prend acte de la décision de Monsieur Nicolas SILBERZAHN de démissionner
gérant.

optée à l'unanimité.

ciés décide de nommer en qualité de co-gérant non associé Monsieur Laurent
rée non déterminée.

optée à l'unanimité.

ciés confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie
et d'accomplir toutes les formalités de publicité, dépôt, et autres qu'il

optée à l'unanimité.

, il est dressé le présent procès-verbal, lequel est signé par tous les associés

ARNE,

TRANSDEV ILE DE France,
Représenté par
M. Nicolas SILBERZAHN

